

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026



Séance du 27 mars 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Marie-Pierre DUPRÉ, Maire.

| | | |
|--|------------------------|--|
| Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 10 | Présents : | Mesdames DUPRE Marie-Pierre, MARQUET Jocelyne, ROY Micheline, ROYER Béatrice, WISSELMANN Agnès Messieurs BILLARD Cyril, MAILLARBAUX Joël, SIMONIN Christian, TACLET Jean-Marc, ZVER Alain |
| Nombre de membres en exercice : 10 | Excusés : | |
| Nombre de Conseillers Présents : 10 | Absents : | |
| Nombre de Conseillers excusés : 0 | Représentés : | |
| Nombre de Conseillers Représentés : 0 | Secrétaire de séance : | Madame WISSELMANN Agnès |

N° 2026/11 CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AIIS INTERM'AIDE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de renouveler la Convention passée avec l'association AIIS Interm'aide pour l'année 2026 pour un montant d'adhésion de 200€ annuel
- Autorise le Maire à signer cette convention ainsi que tout document s'y afférant.

| | | |
|-------------|------------|----------------|
| Vote | | |
| Pour : 10 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la commune de SERVIGNEY.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au représentant de l'État le 30.03.2026 et de la publication le 30.03.2026

Fait à Servigney, le : 30.03.2026

Le Maire,

